



**Annexe 1 au
Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Espaces naturels sensibles (ENS) -**

**Liste des documents cartographiques
à établir pour le Plan de gestion
d'un Espace Naturel Sensible (ENS)**

Appui technique :

Département de l'Isère
Direction de l'Aménagement
Service du Patrimoine Naturel
9 rue Jean Bocq
38000 Grenoble

I. DIAGNOSTIC (PHASE 1 DU PLAN DE GESTION)

a) INFORMATIONS GENERALES

Délimitation du site

Couche SIG demandée : Cartes de localisation et de délimitation (SCAN 25, BD Ortho), avec mention des zonages d'intervention et d'observation, établies l'une au 1/25.000^{ième}, l'autre zoomé au 5000^{ème}

Contexte réglementaire

Couche SIG demandée : Carte des périmètres réglementaires et des inventaires ZNIEFF.

Foncier

Couches SIG demandées : Carte des propriétaires - Carte du régime foncier par grands types de propriétés (publiques et privées).

Infrastructures, ouvrages et équipements

Couches SIG demandées : Carte des infrastructures, ouvrage et équipements du site – Carte des infrastructures, ouvrages et équipements à proximité du site.

b) CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL

Patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique

Couche SIG demandée : Carte du patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique.

Activités socio-économiques et usages

Couche SIG demandée : Carte des activités socio-économiques et des usages.

c) ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

Hydrographie

Couche SIG demandée : Carte du réseau hydrographique, masses d'eau et zones humides.

Géologie, géomorphologie et pédologie

Couches SIG demandées : Carte géologique - Carte pédologique à l'échelle du site.

Habitats naturels

Lors de l'établissement du 1^{er} Plan de gestion

Couche SIG demandée : Carte des unités écologiques et physiologiques, et des principaux habitats naturels.

Les descriptions de terrain et de cartographie sont établies à une précision et échelle d'au moins 1/10.000^{ième}, la surface minimale cartographiable étant de l'ordre de 1.600 m².

Lors de l'établissement des Plans de gestion de suivants

Couche SIG demandée : Carte des habitats naturels.

Les descriptions de terrain et de cartographie sont établies à une précision et échelle d'au moins 1/5.000^{ième}, la surface minimale cartographiable étant de l'ordre de 400 m².

Espèces : la faune et la flore à l'échelle de la zone d'intervention

Couche SIG demandée : Carte de localisation des espèces patrimoniales.

d) VOCATION A ACCUEILLIR DU PUBLIC ET INTERET PEDAGOGIQUE

Couche SIG demandée : Carte de sensibilité des habitats et des espèces (matérialiser les aires vitales et les périodes critiques).

Couche SIG demandée : Carte des thèmes pédagogiques localisables

e) DETERMINATION DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS A LONG TERME

Couche SIG demandée : Carte des enjeux et objectifs à long terme.

f) DEFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN

Couche SIG demandée : Carte des objectifs de plan (localisables), par catégorie.

II. PLAN D' ACTIONS (PHASE 2 DU PLAN DE GESTION)

g) DEFINITION DES OPERATIONS

Couche SIG demandée : Carte des opérations localisables.

Remarques

*Les documents seront remis sous la forme papier et numérique : **3 exemplaires papiers couleurs**, dont 1 non relié à destination des services du Département, les fichiers informatiques seront sous une **version compatible WORD®** et sous le **format PDF**.*

Les couches cartographiques SIG sont conformes aux prescriptions annexées au CCTP.

Les supports sont à la charge du prestataire.